

**BULLETIN
MUNICIPAL
2024**



Escurolles

au cœur de l'Allier

n°44



www.escurolles.fr

Sommaire

Édito	PAGE 3 À 5
État civil	PAGE 6
Numéros utiles	PAGE 7
Informations municipales	PAGE 8 À 11
Budget	PAGE 12 À 13
Travaux	PAGE 14
Ecole	PAGE 15
Associations	PAGE 16 À 34
• Médiathèque	PAGE 16
• Etoile Sportive Escurrolles	PAGE 17
• Atelier des Granges	PAGE 17
• ARPE (Hérit'Age de Villa Scuriolas)	PAGE 18
• Accueil des Aînés	PAGE 19
• ATDE	PAGE 20 À 22
• D comme Danse	PAGE 23
• Marine et ses Demoiselles	PAGE 24 À 25
• Commission fêtes et loisirs	PAGE 26
• Donneurs de sang bénévoles	PAGE 27
• Notre-Dame de Banelle	PAGE 28
• Les Tortins	PAGE 29
• MFR	PAGE 30
• Le Violon Sauvage	PAGE 31
• La cavalcade	PAGE 32 À 33
• SDIS	PAGE 34
Histoire d'Escurrolles	PAGE 35

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : MONSIEUR LE MAIRE - COMITÉ DE RÉDACTION : LA COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION - IMPRIMÉ EN 440 EXEMPLAIRES - CRÉDITS PHOTOS : MAIRIE D'ESCUROLLES, ASSOCIATIONS, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SPSL, P. RAMBERT. Les articles des associations sont rédigés par leurs membres.



ESCUROLLES, projets et vœux de la municipalité pour 2024.

2023 s'en est allée entraînant avec elle son lot d'êtres chers. Des Parents, Conjoint ou Ami(e) nous ont quittés laissant derrière eux la douleur et de grands vides. Sincères condoléances à toutes les familles endeuillées.

Heureusement des Escuroloises et Escurolois sont nés, d'autres nous ont rejoint sur la commune maintenant la démographie (voir la page "Etat civil"). Le dernier recensement faisait état de 820 habitants, effectif qui doit être dépassé aujourd'hui.

2023 a été une année d'intenses occupations. Après le groupe scolaire, inauguré en début de mandat, la réfection de la salle polyvalente (le projet de mandat) a mobilisé beaucoup d'énergie. Comme prévu, les travaux de gros œuvres ont suivi le planning, grâce à l'efficacité des architectes. Les finitions ont fait naître un peu plus d'inquiétude. D'autres, non prévues, étaient à traiter dans l'urgence, avant l'inauguration fixée au 16 décembre. Grand merci aux bénévoles, aux agents, aux conseillers pour la réalisation de travaux de carrelage, de remise en état des rideaux, des installations du matériel et du nettoyage du chantier. Travaux indispensables avant le passage de la commission de sécurité.

Cependant, tout n'est pas terminé.

La pose de panneaux photovoltaïques est en cours, des finitions restent à faire. Le mobilier de la cuisine est à remplacer, la platine de l'éclairage scénique à installer et le changement du carrelage de la salle des associations sera effectué au courant de cette année. Ce qui permettra l'octroi de subventions au titre de l'année 2024. Le changement du plancher de scène sera réalisé ultérieurement.

En ce qui concerne le rafraîchissement des vestiaires de l'association de football, seul l'asservissement électrique et la plomberie ont été remplacés. Des travaux de plâtrerie, la pose de faïence et les peintures de finitions restent à réaliser, nous comptons sur le concours des membres du club.

Ce grand projet n'aurait pu se réaliser sans nos partenaires qui nous ont soutenus sur le plan financier. Etat, Conseil départemental, Communauté de Communes, Fonds Européens... Ces partenaires ont contribué à hauteur de 70 % des 855000€ engagés dans ce projet, le reste étant couvert par un emprunt. Je tiens à souligner que la gestion rigoureuse de la partie financière nous a permis de ne pas augmenter la part communale d'imposition de chaque escurolloise et escurollois, nous sommes vigilants sur ce point. Merci à tous les interlocuteurs qui ont assisté nos démarches.

La coïncidence a voulu que les deux inaugurations (la construction en 1983 et la réfection en 2023) aient lieu à pile 40 ans d'intervalle. Après deux ans de crise sanitaire et de travaux, l'activité associative escurolloise peut enfin envisager un avenir actif.

À ce jour 18 associations actives font vivre le village :

- L'Association fête et loisirs
- L'Association pour la Revalorisation du Patrimoine Escurollois (ARPE)
- Les Donneurs de Sang
- L'Amicale des anciens sapeurs-pompiers d'Escurolles
- Les Tortins
- L'Association de Théâtre et de Danse d'Escurolles (ATDE)
- Les Anciens combattants CATM / AFN
- D comme danse
- La Cavalcade
- Les élèves de la MFR (Le moulin de l'Andelot)
- Les parents d'élèves (les amis des écoles)
- Marine et ses Demoiselles
- Notre Dame de Banelle
- La Société de chasse d'Escurolles
- La Société de pêche d'Escurolles
- Le Violon sauvage
- L'Atelier des Granges
- L'Union sportive de football

Ces associations constituent des forces vives de notre village. Sans elles, Escurolles aurait un autre visage.

La municipalité sera toujours à leurs côtés, dans la mesure du possible, pour les accompagner dans de nouveaux projets d'activités. Nous espérons que cette salle rénovée conviendra à ses utilisateurs et qu'elle contribuera à embellir l'image de notre commune sur notre territoire.

Concernant les excès de vitesse dans le bourg et le stationnement sur les trottoirs, les mesures mises en place en 2022 portent leur fruit pour la sécurité des piétons. La traversée du bourg devenant moins dangereuse, nous allons pouvoir étudier la mise en place de pistes cyclables rue de la poste et rue de la gendarmerie. Nous pouvons compter sur les services de gendarmerie de la COB GANNAT/EBREUIL, pour contribuer à nous aider à rendre la vie des escurollois la plus sécurisée possible.

PLU

Comme annoncé dans le bulletin 2023 un panel de lois en matière d'urbanisme nous contraint à mettre en place un PLU sur notre commune.

La compatibilité avec le SCOT doit être réalisée avant fin 2025, faute de quoi l'Etat pourrait imposer une mise en compatibilité arbitraire. Il en est de même pour l'application de la nouvelle loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette). C'est pourquoi, le conseil municipal a souhaité prendre les choses en main pour rester maître de ses choix de développement urbain.

Je ne vais pas vous cacher que cette loi va nous obliger à réduire drastiquement nos surfaces constructibles de l'ordre de 80%. De nombreuses communes voisines ou de plus grandes collectivités se trouvent confrontées à ce même ordre de grandeur. Je n'ai pas à apporter de jugement sur cette loi, chacun pourra en juger les conséquences au sein de notre village.



L'élaboration de notre PLU a été confiée au cabinet, Julien DALLEMAGNE basé à l'ARBRESLE (69). Le 15 septembre dernier deux réunions ont eu lieu. L'une avec les agriculteurs dont les bâtiments sont situés sur la commune en présence de la chambre d'agriculture et du service urbanisme de la communauté de commune. L'autre l'après-midi concernant l'habitat en présence des services de la DDT et de la communauté de communes. Suite à cela, le cabinet d'études nous a remis un projet de PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) que nous allons travailler au sein du conseil.

Nous reviendrons vers vous dès que possible lors des réunions publiques où le nouveau projet de développement urbain vous sera présenté. Chacun pourra alors s'exprimer lors de ses réunions, mais aussi lors de l'enquête publique. Ces nouvelles règles inscrites dans le PLU s'appliqueront pendant une durée de 10 ans. Il est financé à hauteur de 80% par l'Etat et la communauté de commune.

PANNEAU LED

Ce panneau a été financé par le département car celui-ci ne bénéficiait plus de l'affichage sur les abris bus (compétence transférée à la région). Nous aurons la consommation électrique à payer, soit l'équivalent en moyenne de deux ordinateurs en fonctionnement. J'invite les associations à ne pas hésiter à nous transmettre leurs publications. Les pages passeront en alternance avec les pages émises par le conseil départemental.

Ce panneau n'a d'intérêt que s'il est dynamique, avec des infos récentes et pertinentes. Nous comptons sur vous associations, acteurs de la vie locale, pour le faire vivre.

COMMEMORATIONS

La société musicale de JENZAT accompagne nos deux commémorations du 8 mai et du 11 novembre. Merci à ceux qui nous accompagnent en ces moments, Gendarmerie, pompiers, enseignants, enfants et concitoyens.

BOULANGERIE

Bienvenue à nos nouveaux boulangers, qui ont relevé le défi de maintenir une boulangerie à Escurrolles. Nous leur souhaitons entière réussite dans leur projet.

AGENTS MUNICIPAUX

Vous avez pu constater quelques changements cette fin d'année au secrétariat de mairie et à l'agence postale.

La personne responsable de l'agence postale nous a quitté pour de nouveaux horizons. Céline l'a remplacé et Laure est arrivée dans nos effectifs pour remplacer Céline à la mairie en charge de l'urbanisme et de l'accueil. Bienvenue à Laure !

J'en profite pour remercier l'ensemble du personnel communal pour leur travail, leur dévouement, leur conscience professionnelle et leur autonomie, notamment durant cette période de travaux qui a créé une surcharge d'activité.

LES ORIENTATIONS 2024

Nous allons poursuivre les finitions de la salle polyvalente avec un équipement neuf pour la cuisine, grâce notamment au don de l'inter-association. Un grand merci aux membres qui ont fait le choix d'investir sur des équipements lors de la liquidation de l'association.

Nous avançons aussi sur l'élaboration du PLU. L'accent sera mis sur le curage des fossés, l'entretien des chemins ruraux et des plantations ainsi que sur la voirie communale et urbaine. La rue des forges, le chemin du creux et la rue des Verdines seront nos priorités. Dès cette année, des études seront lancées afin de mettre en place des tranches de travaux en fonction de nos moyens.

Bonne année 2024 à tous !

Votre Maire.

État Civil 2023

6

NAISSANCES

21 février	MAILLE Mila
22 février	CASTRO Estelle
22 avril	BARGOIN Adèle
18 juin	BRANCO Tiago
14 juillet	RAGAINÉ Victor
21 juillet	RENIC JOSSE Jules
6 décembre	CHENE Naya
6 décembre	LICENSE Léonard

PACS

6 mai	CUISSET Vincent & FAYET Agnès
17 juin	MARCHIORETTO Kévin & EMERY Manon
19 août	KOSINSKA Emmanuel & DENNE Elodie
14 octobre	AUBUGEAU Alexis & BIELLI Juliane

MARIAGES

8 juillet	BRAGUY Maxime & DE MATOS Elodie
15 juillet	FERNANDES Bastien & URGON Amélie
25 novembre	TATE Jean & LAPRUGNE Brigitte

DÉCÈS

13 janvier	GUERDENER Joseph
19 mars	CHAPON Pierre
7 avril	LAURENT Monique veuve BECHONNET
13 avril	LAURENT Jacques
14 juin 2023	VIROLLET Jean-Baptiste
2 septembre	ZINS Josiane épouse VANNINI
7 novembre	PERICHON André



Liste 2023 des nouveaux habitants

MAZEROLLE Benjamin - 27, rue du Marché

CHAUFFOUR Laetitia - 1, impasse de Cournassat

ROZZIO Mathilde - 6, rue de la Poste

MANTRAND Coralie - 31, rue du Marché

BERGER Anaïs - 4, rue du Clos des Vignes

LAVILLE Fiona et Kévin - Place du Château

BILGIC Melet et Lila - 14, rue du Creux

PINÇON Christophe et Gwendoline - Lot Mairie

GIRARD Jean-Baptiste, Alba et Karen - 5bis, Rue des Verdines

ALVES Fernando, GOUTHEROT Géraldine, PANNEFIEU Mya - 20 rue de la Croix Brulée

La liste est sans doute incomplète, mais il est très difficile de connaître les mouvements de personnes sur la commune. Peu de nouveaux habitants se font connaître en mairie lors de leur arrivée, et de la même façon lors de leur départ.

Bienvenue à toutes et tous.

Services publics

Secrétariat Mairie

04 70 90 51 44
mairie.escurolles@wanadoo.fr

Ouverture

Lundi, jeudi et vendredi 9h à 12h15
Mardi et vendredi 14h à 18 h
Samedi 9h à 12h

SIVOS - Syndicat

Intercommunal à Vocation Scolaire
secrétariat 04 70 90 51 92
ouvert de 8 h à 12 h jours ouvrés.
sivos.escurolles@orange.fr

Garderie

ouverte les jours d'école
de 7h30 à 8h40 et le soir jusqu'à 18h30.
Différents jeux de société, de construction,
de lecture permettent aux enfants
d'attendre l'ouverture des classes ou
l'arrivée des parents.
Marie Noëlle et Marlène leur font découvrir
de nouveaux jeux après le goûter.

École publique

04 70 90 50 27

Médiathèque

Lundi de 16 h à 19 h
Samedi de 10 h à 12 h
Monique et Martine vous accueillent,
peuvent vous conseiller et vous guider
dans vos recherches.



Agence Postale

Rue de la poste - 04 70 41 68 73
Ouvert le tous les jours, sauf mercredi,
le matin de 9h00 à 12h00

SIVOM Sioule et bouble

Service des eaux et assainissement
04 70 90 02 89

SICTOM sud Allier

Ordures ménagères
04 70 45 51 67

Le dépôt des déchets verts vous accueille le vendredi matin.
Inscription préalable au secrétariat de Mairie.
Il est rappelé que le brûlage des déchets verts est interdit.

Pompiers 18

Police 17

SAMU 15

Enfance maltraitée

119

SOS Femme battue

3919

+ de services communaux

Un lot de **tables et de chaises** est proposé à la location aux particuliers de la commune :
S'adresser en mairie.

- Tarifs de location :
- Chaises : 1 €
- Tables : 2 €
- Caution de 500 €

SALLE POLYVALENTE

Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2024. **Location du vendredi 17h au Lundi 9h.**
DANS LE CADRE D'UNE MANIFESTATION À CARACTERE FAMILIAL

	Habitant Escurolles	Extérieur à Escurolles
- Grande salle	250 €	500 €
- Grande + Petite salle + cuisine	300 €	550 €
Petite salle	100 €	200 €
Petite salle + cuisine	150 €	250 €
> Option chauffage		
- grande salle	100 €	100 €
- petite salle	50 €	50 €

Caution : (location) 2000 € - (tri sélectif) 100 € - (ménage/balayage/lavage) 200€

ASSOCIATION DE LA COMMUNE

Utilisation gratuite de la salle pour les 2 premières manifestations. Au-delà, la location supplémentaire est au tarif des particuliers d'Escurolles.
DEMANDER L'AGRÉMENT DU TRAITEUR POUR LA DISTRIBUTION DE REPAS DANS LA SALLE
FOURNIR L'ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Civisme et réflexion



Rappel :

Un village rural est un lieu de résidence à la campagne qui a, certes, quelques inconvénients mais tellement d'avantages. Pour en bénéficier il faut le faire vivre. Les commerces se mobilisent afin de proposer ce dont nous avons besoin, nos visites permettent de les faire vivre et de les conserver.

Il est encore déplorable de trouver des détritrus abandonnés dans les fossés ou sur les chemins alors que des points de collecte existent dans de nombreux endroits.

Il est également regrettable de ne pouvoir marcher sur les pelouses sans se croter les chaussures avec des déjections canines. Pensez à nos enfants qui courent sur les pelouses et aux agents d'entretien.

Les travaux de sécurité ont été bénéfiques, mais il reste des véhicules stationnés sur les trottoirs ainsi que des épaves en stationnement "ventouses".

Les bennes à ordures n'ont pas pour vocation de rester en permanence sur la voie publique et ne doivent être sorties que les jours de collecte.

Il suffirait de quelques efforts pour améliorer le cadre de vie de tous les habitants et donner un aspect plus accueillant de notre village, à ceux qui le traversent.

Les réseaux sociaux, outil de communication incontournable aujourd'hui, mais il a ses revers. Toutes les annonces qu'ils déversent sont à prendre avec parcimonie et il est toujours préférable de les vérifier avant de les colporter.

Inauguration

Le projet du mandat

Moment très attendu, le 16 décembre Escurolles accueillait les "autorités du Département" pour l'inauguration du bâtiment polyvalent, après un sérieux lifting.

Après découpage du symbolique ruban, les invités ont admirés la qualité des travaux réalisés.

M. Bertrand Béchonnet, Maire d'Escurolles et son conseil municipal accueillait tous les invités avant de remercier chacun pour leur participation financière et leur implication dans ce projet.

En reprenant l'historique de cette réalisation l'assistance pu prendre la mesure de la tâche à réaliser.

Un montant de travaux s'élevant à 855 000 €, honoré par des subventions de l'Etat (DETR), des fonds Européens, du conseil Départemental, et du SDE 03 (panneaux photovoltaïques) pour un montant de 70%. Les 30%, restant à charge pour la commune, sont financés par un emprunt.

C'est dans la décontraction et la bonne humeur que chaque intervenant a félicité le choix de la municipalité de rendre ce lieu de cohésion moderne, fonctionnel et confortable pour les associations et la population.

Certains ont même évoqué, ironiquement, la nécessité d'un lifting, passé la quarantaine.

Discours et commentaires se sont terminés par un cocktail animé par les musiciens du département « musique trad » de l'école de musique communautaire.





LES PERSONNALITÉS PRÉSENTES

Mme TRIMBACH, Préfet de l'Allier,

M. RAY, Député,

M. MALHURET, Sénateur,

Mme CORTI, Sénatrice suppléante,

M. AGUILERA, Vice-Président du Conseiller Régional,

Mme CARTOUX, Conseillère Régionale

M. FERRAND, Conseiller Régional, Conseiller délégué aux fonds européens agricoles,

M. RIBOULET, Président du Conseil Départemental de l'Allier,

Mme GONINET et **M. GERMANANGUE**, Conseillers Départementaux de notre Canton,

Mme POUZADOUX, Présidente de la communauté de communes St Pourçain Sioule Limagne,

Mmes et Mrs. les Maires du canton et des communes voisines,

M. l'Adjudant-Chef LEMAITRE et **M. l'Adjudant-Chef CHAMBARD** représentant la communauté de Brigades de Gendarmerie GANNAT/EBREUIL

Mrs les Commandants des sapeurs-pompiers des centres de secours d'Espinasse -Vozelle et de Broût-Vernet,

Mme DUMAS, Architecte et **M. ZIOLKOWSKY**, Conducteur de travaux

Mmes et Mrs les Conseillers Municipaux,

M. RENOUX, directeur de l'école de musique communautaire,

Mmes les Professeurs des écoles d'Escurolles,

Mmes et Mrs les Présidents d'Association.



Réception

L'ensemble du personnel municipal mis à l'honneur par la municipalité lors d'une réception.

Vœux et cadeaux étaient au rendez-vous de cette rencontre.

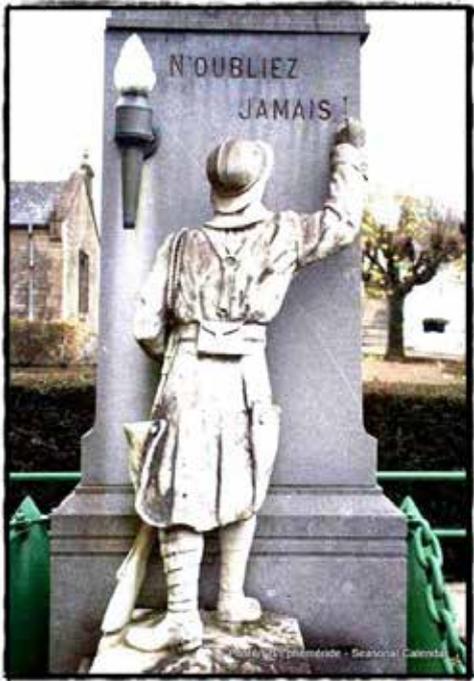


Commémoration

Les commémorations rassemblent pompiers, gendarmes, élus, enseignantes, enfants et concitoyens derrière la musique de Jenzat. Cette prestation donne une autre dimension à ce devoir de mémoire qui se prolonge sur le parking du restaurant scolaire.

Pour le 11 novembre, deux jeunes collégiennes, Haley et Margot ont lu un courrier de soldat à sa famille. Moment marquant et émouvant de cette cérémonie. Merci à cette relève tellement nécessaire en ces périodes de trouble.

La commémoration du 5 décembre aux soldats d'AFN ne correspondant pas à un jour férié a un peu plus de mal à rassembler la population.



Je trie mes déchets alimentaires

La loi AGEF, qui entre en vigueur au 1^{er} janvier 2024, rend obligatoire le "tri à la source" des déchets alimentaires, c'est-à-dire leur tri pour éviter qu'ils ne finissent dans la poubelle d'ordures ménagères.

Un tiers de nos poubelles est en effet encore composé de ces déchets composés en majorité d'eau : il s'agit de les trier afin d'éviter leur incinération, permettre leur valorisation organique et leur retour à la terre -agricole ou de jardin.

QUELS DÉCHETS ?

Sont concernés, les restes de repas, épluchures, fruits et légumes abimés, féculents, viandes et poissons, coquilles d'œufs, marc, filtres à café...

Il s'agit donc, aujourd'hui, de sortir ces déchets alimentaires restants de la poubelle d'ordures ménagères pour les valoriser.

QUELLES SOLUTIONS ?

Contrairement à ce qu'on peut parfois lire dans la presse, le compostage chez soi n'est pas la seule solution pour trier à la source nos déchets alimentaires.

Le SICTOM Sud-Allier propose 3 solutions sur son territoire :

Distribution de kits compostage gratuits pour trier directement chez soi les déchets alimentaires et de jardin. Après la distribution de 9000 kits en 2023, une nouvelle campagne de distribution sera lancée en 2024 : réservation des créneaux directement sur notre site Internet courant 2024.

Création de sites de compostage partagé dans les hameaux, lotissements, en pieds d'immeubles... Nous vous accompagnons dans le déploiement de ces sites ainsi que pour la formation de référents de sites.

Implantation de bornes d'apport volontaire dans certains centres-villes - AU COURS DE L'ANNEE 2024 : il s'agit d'apporter ses biodéchets jusqu'à une borne dédiée. Le fonctionnement est le même que pour les colonnes à verre : les biodéchets apportés jusqu'à cette borne sont ensuite collectés par camion et envoyés vers un site de traitement.

Vous n'êtes pas venu retirer votre kit compostage gratuit en 2023 ?

Vous pourrez vous inscrire en ligne dès l'ouverture de la prochaine campagne : www.sictomsudallier.fr

Suivez notre page Facebook pour connaître les prochains créneaux !

Les nouveautés en déchetterie

BADGE OBLIGATOIRE



A partir du 2 janvier 2024, il sera obligatoire d'avoir son badge pour accéder aux 15 déchetteries du SICTOM.

Vous pouvez effectuer votre demande via notre site Internet : www.sictomsudallier.fr puis «les déchetteries» et «badge déchetterie».

Le badge est ensuite adressé par courrier dans un délai d'un mois environ.



Votre badge vous donne accès à l'ensemble des déchetteries du SICTOM Sud-Allier. Nous ne délivrons gratuitement qu'un badge par foyer.

En cas de perte, vous pouvez demander la réédition d'un badge, par courrier accompagné d'un chèque de 10€ à l'ordre du Centre des Finances Publiques.



Si vous souhaitez percer votre badge pour l'accrocher à un porte-clés, veillez à ne pas perfer la puce... votre badge serait alors inutilisable.

24 PASSAGES ANNUELS



Depuis 2023, l'accès en déchetterie est limité à **24 passages par an**. Pour rappel, chaque foyer se rend en moyenne 6 fois/an en déchetterie.

Une dérogation peut être établie, sur demande auprès du SICTOM, pour tenir compte des cas particuliers de certains usagers non professionnels.



Pour économiser des trajets et gagner du temps, pensez à organiser vos déchets chez vous en les séparant par catégories. En cas de doute sur la destination de certains produits, le gardien de déchetterie est à disposition pour vous orienter.

DÉCHARGEMENT

Si vous avez des objets encombrants et/ou lourds à déposer en déchetterie, vous les avez certainement chargés avec de l'aide... Merci de prévoir également de l'aide pour les décharger à la déchetterie !

La mission première des gardiens de déchetterie est d'orienter les usagers vers les bennes appropriées. Ils n'ont pas pour fonction de décharger les véhicules mais peuvent occasionnellement apporter leur aide.

NOUVELLES FILIÈRES



De nouvelles filières arrivent dans vos déchetteries à partir de novembre 2023.

Jeux et jouets : les jouets, jeux de plein air et jeux de société seront désormais triés. Les jouets présentant des piles ou composants électroniques seront néanmoins toujours collectés avec les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

Articles de bricolage et de jardin : le matériel de bricolage, dont l'outillage à main et les produits et matériels destinés à l'aménagement du jardin seront aussi triés à part. À l'instar des jouets, les appareils contenant des composants électroniques seront triés avec les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

Articles de sport et de loisirs : ces derniers feront aussi l'objet d'un tri à part. Il peut s'agir de trottinettes, cycles, ballons, casques, skis, tables de ping-pong, planches de surf...

Jusqu'à présent la plupart de ces objets étaient destinés aux encombrants. Ils ne faisaient l'objet d'aucune valorisation, étant enfouis. Ces nouvelles filières permettront de maximiser la part recyclée de ces déchets. Pour vos objets réemployables, pensez à leur donner une seconde vie.

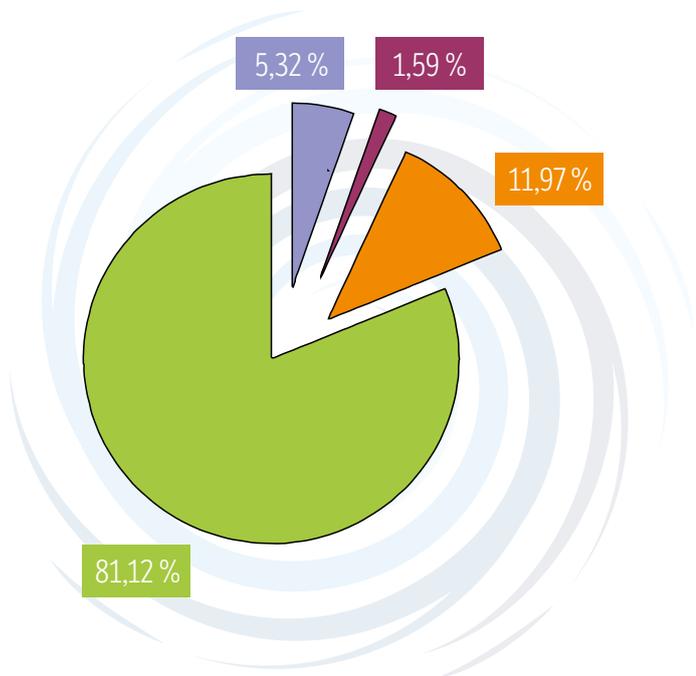
Investissement

Dépenses d'investissement

	Montant
Emprunts et dettes assimilés	65 500 €
Immobilisations incorporelles	19 860 €
Immobilisations corporelles	149 617 €
Immobilisations en cours	1 014 211 €

TOTAL DÉPENSES

1 250 188 €

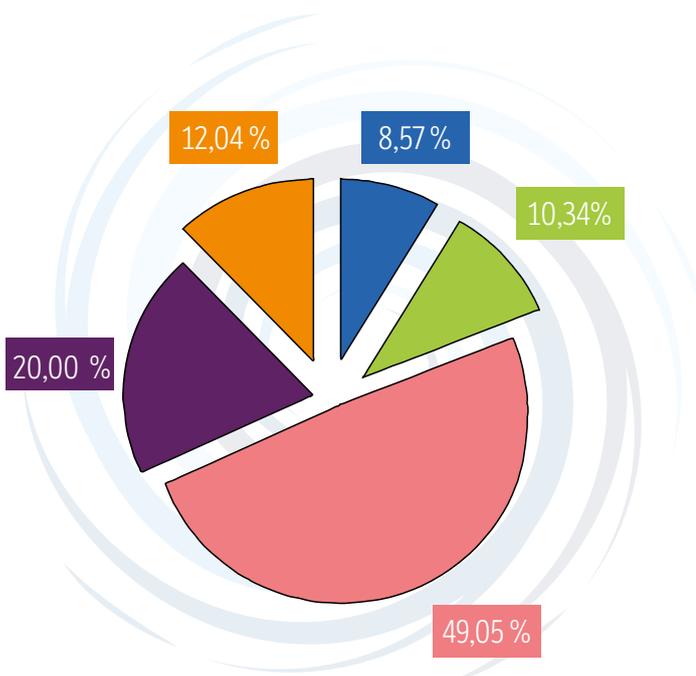


Recettes d'investissement

	Montant
Virement de la section de fonctionnement	107 127 €
Dotations, fonds divers et réserves	129 292 €
Subventions d'investissement reçues	613 263 €
Emprunts et dettes assimilés	250 000 €
Excédent d'investissement reporté	150 505 €

TOTAL RECETTES

1 250 188 €



Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

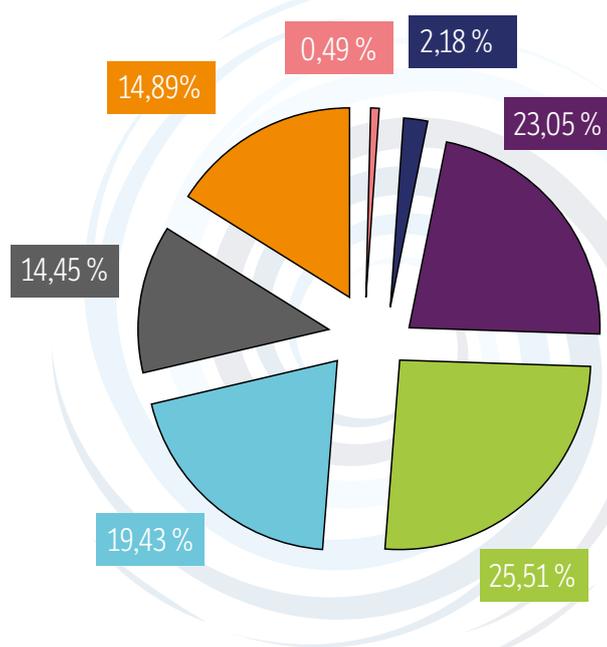
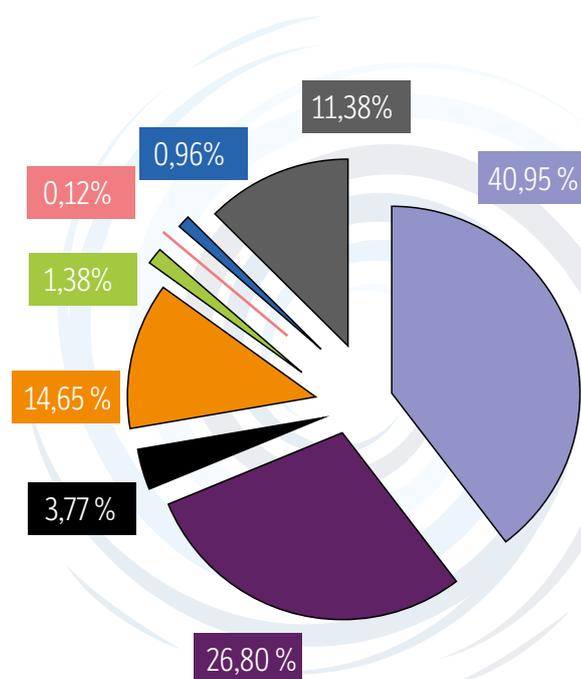
	Montant
Charges à caractère général	385 456 €
Charges de personnel et frais assimilés	252 300 €
Atténuations de produits	35 485 €
Autres charges de gestion courante	137 884 €
Charges financières	13 000 €
Charges spécifiques	1 144 €
Dotations aux amortissement, aux dépréciations...	9 000 €
Virement à la section d'investissement	107 127 €

TOTAL DÉPENSES **941 396 €**

Recettes de fonctionnement

	Montant
Atténuations de charges	4 643 €
Produits des services, domaine et ventes diverses	20 485 €
Impôts et taxes	217 015 €
Impositions directes	240 158 €
Dotations et participations	182 929 €
Autres produits de gestion courante	136 000 €
Excédent de fonctionnement reporté	140 166 €

TOTAL RECETTES **941 396 €**



Travaux communaux

Bâtiment polyvalent

Pour la troisième année les travaux du bâtiment polyvalent sont une part importante des préoccupations de la municipalité. Après changement de la charpente, la pose de la couverture est réalisée en tuiles d'aluminium recyclé. Légère et innovante.

- 1 Aménagement de l'entrée, création d'un vestiaire.
- 2 Cloison d'isolation dans le hall
- 3 Suppression des portes battantes entre le hall et la salle.
- 4 Modification des tambours des issues de secours.
- 5 Isolation renforcée au niveau des murs et de la toiture.
- 6 Les sanitaires de rdc sont refaits dans une extension prise sur un garage.
- 7 Un système de ventilation "VMC" a été installé pour la salle et un pour le rez de chaussée.
- 8 Pose de ragréage sur l'ensemble de la dalle pour recevoir le carrelage.
- 9 Cuisine agrandie et carrelage refait.
- 10 Installation électrique entièrement refaite. Alarme incendie.
- 11 Peinture décorative sur la partie rénovée.
- 12 Les panneaux photovoltaïque sont installés et en cours de raccordement.



Travaux d'élaboration du PLU

Un certain nombre de lois régissent le code de l'urbanisme :

- ZAN ou zéro artificialisation Nette
- SRADDET : schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.
- SCoT : Schéma de cohérence territoriale à l'échelle de la Communauté de communes.

Ce plan envisage l'avenir de la commune, son raisonnement est d'ajuster l'offre aux besoins. Il engage la commune sur une période de 10 ans. Même si ce changement a ses contraintes, il permet de se projeter sur l'évolution du cadre de vie.

Les acteurs du PLU :

- Le conseil municipal
- Le bureau d'études
- La population
- Les personnes publiques associées

- Les représentants de la DDT,
- de la Chambre d'Agriculture et
- des services de l'Urbanisme de la ComCom.



Des réunions ont déjà eu lieu avec le bureau d'études. Avec Les agriculteurs et les acteurs du territoire. Les avancées seront communiquées en fonction de l'évolution du projet.

Organisation de la circulation

Après une période de "rodage " Les habitudes s'installent. Sens de circulation, ralentisseurs, restent malheureusement des problèmes de stationnement sur les trottoirs et le stationnement "ventouse" d'épaves qui restent à traiter.

Panneau LED

La proposition du Conseil Départemental d'installer ce mode d'information a séduit une majorité d'élus. Le fait qu'il soit gratuit pour la commune a beaucoup contribué à cette décision.

Si la maîtrise de la gestion n'est pas encore parfaite, ce nouveau média devrait satisfaire aussi bien le conseil municipal que les associations qui ont de nombreuses informations à diffuser auprès de la population. Ce moyen doit aussi permettre la réduction de la consommation de papier utilisé pour la publicité.



Eglise

Afin de pouvoir déplacer le compteur électrique sur le domaine communal, des contrôles étaient obligatoires. L'installation électrique a dû être remise aux normes avant de pouvoir obtenir l'autorisation de raccordement. Le branchement pourrait se faire prochainement.

Toute l'année les agents ont également assuré l'entretien courant de la commune. Arrosage des plantations, nettoyage des rues, caniveaux et égouts. Taille des haies et tonte des espaces verts, diverses interventions sur la voirie rurale et communale, réfection de toiture d'abri bus, et nombreux déménagements de locaux en fonction de l'avancement des travaux de la salle....

Projet ARTISTIQUE et CULTUREL Reg'Art Nomade

Le Jeudi 17 novembre 2022, la classe de Moyenne section d'Escurolles est allée à la rencontre de l'art contemporain au Centre d'Art Contemporaine « Le Creux de l'Enfer » à Thiers, les enfants ont visité les expositions de Sophie HELENE « Pierres secrètes » et de Camille GROSPERRIN « L'âne, le phasme et le bâton ».

Suite à cette visite, l'animatrice du musée est venue nous présenter des œuvres en classe et l'artiste peintre Valérie Brunel est intervenue lors de plusieurs séances pour nous faire réaliser une œuvre sur le thème des animaux fantastiques.

Nos œuvres ont été exposées au marché de Gannat au mois de juin.



Sortie au Musée.

Mardi 6 juin, toute l'école d'Escurolles est allée au musée Yves Machelon à Gannat afin de découvrir ce qu'est un musée :

Les enfants ont participé avec joie à un atelier d'art plastique et ont pu découvrir différentes œuvres présentes au musée : peintures, statues...

Mardi 9 juin chacun des élèves des 3 classes a pu exercer son rôle de citoyen en participant au vote du Prix Angélique (prix littéraire organisé par l'Association Générale des enseignants des écoles maternelles). Chaque élève a pris part au vote pour élire son album préféré parmi une sélection de cinq livres. Carte d'électeur, bureau de vote, isoloir, urne, signature... et bien sûr dépouillement, comme les grands !



Médiathèque

La médiathèque,
16 rue de l'agriculture,

vous attend toute l'année,

le lundi de 16h à 19h,

le samedi de 9h30 à 12h.

A votre service : Martine, Sylvie et Monique.

N'hésitez pas à leur proposer des titres qu'elles pourraient obtenir du Département.

Vous y trouverez des documents ou des films pour tous les âges de 0 à 100 ans : des BD, quelques mangas, des nouveautés, des classiques, des gros caractères pour les yeux fatigués, des beaux livres, des romans, des polars.

Cette année nous avons commencé à accueillir un groupe de tous petits (0-3 ans) de la Com'Com.

Chaque mois nous renouvelons aussi quelques livres à la garderie municipale.

Le prêt est entièrement gratuit, il suffit de donner son adresse et un numéro de téléphone ou un e-mail pour vous contacter si vous oubliez de rapporter vos emprunts.

Grâce à la médiathèque départementale, les documents sont renouvelés plusieurs fois dans l'année. Avec l'aide du personnel de l'antenne de Gannat, nous avons pu réaliser un assez sérieux « désherbage ».

Des nouveautés ont pu être achetées grâce à la dotation de la commune.

Merci aussi aux familles qui donnent des livres en excellent état.

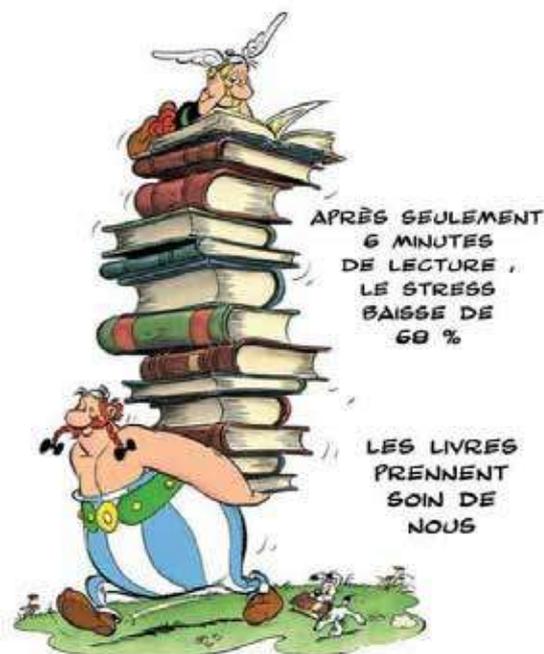
La lecture est un loisir qui fait du bien à tous.

La boîte à livres, située à l'extérieur, est à la disposition des lecteurs aussi bien en apports qu'en prélèvements. Il est rappelé que les livres de la bibliothèque ne doivent en aucun cas être remis dans la boîte à livres, mais rendus à la bibliothèque.



16

“ Le prêt est
entièrement gratuit. ”



Étoile sportive Escurolles

BUREAU

Président Laviaille Frédéric 06 16 13 40 94

Secrétaire Mosnier Dominique 06 14 89 08 09

Trésorier Moulin Nicolas 06 80 52 07 72

Membres Brun Lionel, Vaudière Benoit, Richard Mathieu, Mesples Stéphane.

17

Anciennement Union Sportive Saulzet-Escurolles le club ayant des difficultés, comme de nombreuses petites communes de maintenir une équipe de foot et afin de ne pas mettre fin à ce dernier qui existe depuis de nombreuses années nous avons eu l'idée de créer une équipe de joueurs vétérans.

Réunissant une vingtaine de joueurs dont des anciens joueurs du club et des clubs alentours, les membres du bureau ont été élus tel que Mr LAVIALLE Frédéric président de l'ESE, Mr MOSNIER Dominique secrétaire et Mr MOULIN Nicolas trésorier. Des joueurs tel que BICHARD Mathieu, BRUN Lionel, VAUDIÈRE Benoit et MESPLES Stéphane sont membres.

La saison a débuté le 27 octobre 2023 contre l'équipe vétérans de GANNAT (photo ci-dessous) puis les joueurs se sont déplacés à BILLY et SAINT YORRE, les matchs se jouent uniquement les vendredis soirs dans la bonne humeur et la simplicité se finissant par un casse-croûte entre club.

La période hivernale ne permettant pas l'utilisation de nombreux terrains, les matchs reprendront à compter du 8 mars 2024 suivant le calendrier ci-contre (en gras, les rencontres à domicile)

Rencontres à venir :

VENDREDI 8 MARS	20H : ESCUROLLES / GANNAT
VENDREDI 22 MARS	20H : LE VERNET / ESCUROLLES
VENDREDI 5 AVRIL	20H : ESCUROLLES / AIGUEPERSE
VENDREDI 12 AVRIL	20H : ESCUROLLES / BILLY
VENDREDI 26 AVRIL	20H : ESCUROLLES / BRANSAT
VENDREDI 3 MAI	20H : AIGUEPERSE / ESCUROLLES
VENDREDI 17 MAI	20H : ESCUROLLES / ST YORRE



L'ESE organise également un concours de belote à la salle des fêtes d'ESCUROLLES le 17 novembre 2024. Le club sollicite également de nouveaux joueurs et reste à disposition, pour plus de renseignements vous pouvez contacter le président.

Atelier des Granges 03

Pique nique « médiéval »

Cette association a pour objet la valorisation des patrimoines et la promotion de la création au travers de diverses expositions, visites, spectacles et publications.

Par exemple, en 2023, trois événements ont été organisés par Lynn Chaulieu :

- Exposition collective d'artistes en Mars,
- Didier Dupeux (peintre et sculpteur) en Juin
- Journée du Patrimoine en septembre avec la participation d'artistes et d'artisans.



Vernissage de la 1^{ère} exposition



ARPE

Hérit'Age de Villa Scuriolas

L'Association pour la Revalorisation du Patrimoine Escurolois (ARPE) a poursuivi ses activités de valorisation du patrimoine communal.

Le 4 mars, nous organisons un échange autour du parler local, en présence d'Etienne ROUGIER, spécialiste de la langue occitane. En effet, depuis plusieurs années, des habitant·e·s avaient soumis l'idée de collecter et de remémorer le *parler escurolois*, écouté ou parlé dans leur enfance. Chacun·e a ainsi pu se souvenir d'expressions très souvent enfouies, qui ont été replacées dans le contexte géographique et historique par Etienne et les personnes présentes. Un autre temps d'échange sera à venir pour collecter plus précisément toute cette richesse patrimoniale.

Du 7 au 10 avril, avec l'Association *Route des églises peintes du Bourbonnais*, une exposition était présentée par ARPE en l'église d'Escurolles. Cette exposition a, de plus, été complétée **le 15 septembre** par une conférence de Monsieur PINOTEAU sur l'histoire de l'église, au cours de laquelle chacun·e a pu (re) découvrir la richesse de la fresque du XIII^{ème} siècle et des peintures plus tardives.



Les 16 et 17 septembre, ARPE participait à l'exposition d'Arts *Les Journées du Patrimoine et au-delà*, au Château des Granges, en présentant une maquette de la commune réalisée il y a plusieurs années par des élèves de la MFR. Cette maquette accompagnait une présentation de la collection remarquable de cartes postales d'Escurolles regroupées par Mme ROUSTAN. Les échanges sur l'évolution de la commune entre les membres de l'Association et les personnes présentes ont ainsi été très nombreux et ont permis de collecter des éléments patrimoniaux qui viennent enrichir l'histoire locale.

En 2024, l'association poursuivra ses buts, à savoir retrouver, présenter et protéger les nombreuses traces du passé culturelles, patrimoniales et immatérielles locales.

Ainsi, il y a près de 60 ans se créait, sur la commune, le groupe folklorique *Lo Gârs d'cheu nou*, à l'initiative d'un groupe de jeunes, escurolois et gannatois, mené par Jean ROCHE.

Vous pouvez dès à présent noter la date du **8 juin 2024** où ARPE organisera une Grande Journée Trad' avec les musiciens des Conservatoires de Belfort, de Vichy et de l'Ecole de Musique Communautaire Saint-Pourçain-Sioule-Limagne. Au cours de l'après-midi, à la salle polyvalente, seront proposés un atelier de danses traditionnelles et une table ronde sur la vielle à roue de Jenzat et des environs. Après une déambulation dans les rues, cette journée se terminera évidemment par un **GRAND BAL TRAD'** animé par l'ensemble des musiciens.

Pour préparer la suite de nos activités, l'assemblée générale de l'association se tiendra le **samedi 24 février 2024 à 15h** à la salle polyvalente. Nous vous attendons nombreux.

Biographie d'Emilie de la Salle-Calmette

Émilie Éloïse Alexandrine Louise Anna Marie de la Salle, née le 18 juillet 1864 à **Escurolles** (certainement dans la maison située à l'emplacement de l'actuelle Mairie) est la fille de Jean Baptiste Félix de la Salle, receveur de l'enregistrement et des domaines, et d'Émilie Louise Caroline Rousseau-Lacombe.

Elle épouse Léon Charles Albert Calmette, médecin de la Marine, le 10 janvier 1888 à Lamballe. Monsieur Calmette est le « C » du nom du **vaccin BCG**, dont il est l'un des inventeurs.

Émilie de la Salle-Calmette a été présidente de la Croix-Rouge de Lille avant et pendant la 1^{ère} guerre mondiale, son mari étant alors directeur de l'Institut Pasteur de Lille. Elle a été déportée politique comme otage du 14 janvier au 30 juillet 1918 au camp de Holzminde en Westphalie. Elle a reçu la médaille de vermeil de la Reconnaissance Nationale Française pour son attitude pendant la guerre. Auparavant, elle avait accompagné son mari Albert Calmette en mission au Portugal pendant une épidémie de peste, en 1899.

Elle est Chevalier de la Légion d'honneur par décret du 30 décembre 1963, nomination qu'elle avait toujours refusée car elle estimait ne pas être la seule à la mériter parmi le groupe de femmes avec lesquelles elle avait subi la déportation. Ce n'est qu'après le décès de toutes ces dernières qu'elle accepta la décoration qui lui a été remise le 14 février 1964 par Louis Pasteur-Vallery-Radot.

Elle est décédée le 17 septembre 1966, en son domicile, 96 rue Falguière à Paris (15^{ème} arrondissement), à l'âge de 102 ans.



ARPE
Hérit'Age de Villa Scuriolas

CONTACTS

Monique ROZIER

04 70 90 50 97

Lynn CHAULIEU KOLVER

06 81 14 39 11

Séverine et Pierre CAFFE

04 70 90 12 19

Accueil des aînés



Dans une salle fraîchement inaugurée, les Aînés de la commune étaient invités à un moment de convivialité devant un déjeuner préparé par Kiki et Minou.

Les membres du CCAS, M. le Maire et une partie du Conseil Municipal avaient organisé cette réception et ont assuré le service avec l'aide de deux jeunes filles.

Les musiciens de "PASO DISCO" ont su créer une ambiance festive à cette journée et certains se sont même défoulés sur la piste de danse.

Une gratinée clôturait cette journée dans la bonne humeur.





Bonjour à toutes et à tous, l'ATDE est repartie pour la saison 2023/2024, grâce à l'implication de bénévoles et à la motivation des adhérents de tout âge.

Nos 2 professeuses de danse parties vers d'autres projets personnels, l'association a cherché en vain et trouvé des remplaçantes, mais leurs obligations professionnelles ayant changé leurs disponibilités, nous avons été contraints de renoncer à faire les groupes pour les petites et les moyens en Danse. Ce fut avec déception, je ne vous le cache pas, et je comprends celle des familles qui espéraient une reprise. En cette année 2023/2024, nous avons donc décidé tout de même de faire la saison avec un groupe Ados et un groupe théâtre.

Les répétitions de danse amateur ont lieu à la salle de Monteignet sur l'Andelot.

Les répétitions de théâtre amateur ont lieu à la salle située à côté de la médiathèque d'Escurolles. Salle partagée avec l'association "D comme Danse".

L'association a vocation à être accessible financièrement et est ouverte à toutes et tous, de tout âge et de tous horizons.

En 2023, l'ATDE, sous la direction de Bruno SINNA, a proposé son second spectacle, à la salle polyvalente de Brout-Vernet, le samedi 10 juin 2023.

En Danse, les Petites, les Moyens et les Ados ont fait plaisir à leurs familles et proches, tandis que nos adhérents en théâtre amateurs ont amusé, surpris, les spectateurs aussi. Comme l'an passé, nos adhérents passeront successivement sur une expression artistique différente, sans forcément de lien entre chaque passage (Sketchs, danses, ...)

L'association recherche pour son spectacle 2024 : des personnes non-professionnelles qui ont un univers, une passion à faire découvrir ou à partager avec le public.

Nous sommes ouverts à beaucoup, beaucoup de choses. Pour un coup de main aussi !

En tant que président de l'association, je tiens à remercier mon équipe administrative, mon équipe de spectacle, les parents des jeunes adhérents, **pour leur confiance et pour leur investissement (trajets, ponctualité, assiduité).**

Pour leur aide et leur soutien, nous remercions :

- Les municipalités et employés communaux d'Escurolles, de Saulzet, de Monteignet sur l'Andelot, de Brout-Vernet
- La Communauté de Communes de St-Pourçain Sioule Limagne
- La Magic, à Brout-Vernet

Bruno SINNA

On vous attend nombreux le samedi 1^{er} juin 2024 à la salle d'Escurolles
pour une représentation ouverte à TOUTES et TOUS.

Contact

Bruno Sinna

06 63 26 78 47

atdescurolles@gmail.com

Facebook :

- Compte Facebook "ATDE Escurolles"
- Page Facebook "Atde Escurolles", Atde en minuscules (sans nécessité d'avoir un compte Facebook pour consulter).
- Instagram (atde_escurolles)





Association

D comme Danse

Après une belle saison 2023 clôturée par un apéritif dinatoire fin juin avec les professeurs et les élèves, on ne change pas nos habitudes et ces moments de convivialité font du bien à toutes et tous après de bons efforts toute l'année.

D Comme Danse vous propose depuis la rentrée de septembre de nombreuses disciplines avec **ENCORE des NOUVEAUTÉS !!!**

EMILIE enseigne la **SOPHROLOGIE** séance ouverte à tout public qui le souhaite les lundis à 18h30, apaisement et détente assurés ; Venez découvrir cette belle discipline possible à tout âge.

CHARLENE après avoir suivi une nouvelle formation hautement réussie nous offre une nouvelle discipline qui est du **RENFORCEMENT MUSCULAIRE** les mardis à 19 h.

Et elle nous fait toujours preuve cette année de son enthousiasme et de sa fougue pour assurer le cours de **CARDIO TRAINING** les jeudis à 19 h. Ensuite elle enchaîne avec un cours basé sur le travail des muscles en profondeur mais relaxant **DME DETENTE MOBILITE ETIREMENTS** les jeudis à 20 h.

VANESSA toujours fidèle et souriante pour nous dispenser son cours de **ZUMBA** et nous emporter dans sa passion par ses rythmes entraînants les vendredis à 19 h.

Une grande variété de disciplines proposée et adaptable à toutes et tous. Venez découvrir !!!

D comme Danse qui cette année compte 35 années d'existence, prévoit de rassembler au cours de l'année 2024 dans la belle salle polyvalente toute restaurée, les élèves ayant pu participer aux cours et différents galas de ces trois décennies. L'organisation est en cours et la date sera communiquée très prochainement.... Nous espérons vous revoir très nombreuses et nombreux.

Il est encore possible de vous joindre à nous si vous avez l'envie en ce début d'année de bouger et passer de bons moments de détente dans la bonne humeur !

Voir contact

Nous vous souhaitons une excellente année et surtout prenez bien soin de vous



Contact

PATRICIA

06 37 35 38 43

SYLVIE

07 68 27 17 08

CHRISTINE

06 11 18 22 05

D COMME DANSE

MAIRIE

Le bourg

03110 ESCUROLLES



Marine et ses Demoiselles

Mademoiselle Auvergne

“ L'élégance d'une
jeunesse ”



Samedi 9 septembre 2023,
Huit jeunes filles venant de toute l'Auvergne prétendaient au titre de **Mademoiselle Auvergne 2023 et ses 3 demoiselles** mais seulement 4 d'entre elles ont eu la chance de remporter un titre à l'issue de cette soirée.

Cette année c'est Sarah VALVERDE, 23 ans, venant de VILLENEUVE SUR ALLIER qui a été élue **Mademoiselle Auvergne 2023**, à la salle polyvalente de BROUT-VERNET. Sarah a su séduire le jury par son élégance, sa facilité d'élocution et son charisme.

Le samedi 13 avril 2024 aura lieu l'élection de Mademoiselle France 2024 où notre sublime Mademoiselle Auvergne 2023 défendra les couleurs et les valeurs de l'Auvergne à l'échelle nationale. Elle partira une semaine en compagnie du comité Mademoiselle France ainsi que toutes les autres candidates régionales pour préparer l'élection et également profiter d'activités diverses qui lui permettront de réaliser encore de beaux souvenirs.

Nous comptons sur vous pour la soutenir et l'encourager à ramener la couronne nationale en Auvergne.



Parmi nos 3 demoiselles nous retrouvons, **Flavie BOUCHET - 1^{ère} Demoiselle, 18 ans venant de COURNON D'AUVERGNE, Mailys RODRIGUES - 2^{ème} Demoiselle, 19 ans venant d'ESCUROLLES**, ainsi que **Manon DEFRETIERE - Prix du public, 19 ans venant de RIOM**.

Une belle promotion remplie de bienveillance et de complicité. Ce sont des élues très investies et pleine de charme et d'élégance. Cette année l'élection était placée sous le thème « Les Mademoiselle à travers le temps ». Une soirée pleine de rythme, de dynamisme, de souvenirs et surtout d'émotions. Nous avons eu le plaisir d'accueillir l'association Kdance THIERS représentée par Karine FERNANDES, qui a mis l'ambiance dans la salle grâce à leur danse Rock'n'roll débordante de rythme et d'énergie. Suzon Brigaud, Mademoiselle Auvergne 2022, a d'ailleurs participé à cette intervention dansante accompagnée de sa famille. Un grand merci à elles pour ce moment très agréable et pour leur professionnalisme. Certains membres de l'équipe du comité Mademoiselle Auvergne se sont également prêtés au jeu et ont réalisé une chorographie Rock'n'roll avec succès.

Lors de cette soirée, nous avons eu la chance d'avoir un jury d'exception, avec la présence de : Mme Véronique POUZADOUX, Maire de GANNAT et Présidente de la Communauté de Commune Saint Pourçain Sioule Limagne, Mr Nicolas RAY Député de la 3^{ème} circonscription de l'Allier, Mme Pauline GUITTON, 1^{ère} Demoiselle 2021, Mr Alexandre PESLE Humoriste et comédien, Mme Patricia DE MACEDO Gérante de la boutique Belle et Rebelle de RIOM, Mr Bernard PLAVERET Responsable technique de la commune de BROUT-VERNET, Mme Caroline BARDOT Maire de SAINT-PONT et Vice-Présidente Transition écologique et énergétique



de Vichy Communauté, Slyven NAGOVA Mister Universel Nouvelle-Aquitaine 2021 et Ambre LUCINI MACURA Mademoiselle Rhône-Alpes 2022.

Nous les remercions grandement pour leur présence en acceptant ce rôle si important.

Nous avons eu l'honneur d'avoir parmi nous Mr Alexandre PESLE, acteur dans la série « Caméra café » et humoriste.

Il nous a fait le plaisir de faire partie du jury, d'être le parrain de cette soirée et de nous divertir lors d'une intervention humoristique. Une personne exceptionnelle, bienveillante et surtout un professionnel talentueux. Nous étions très honorées et ravies de l'avoir eu à nos côtés lors de cette soirée. On le remercie chaleureusement d'avoir accepté d'être présent et ainsi d'avoir permis à notre public d'aller à sa rencontre.

Ce soir-là, nos candidates ont eu la chance d'évoluer sur différents passages sur des thèmes qui rappellent bien des souvenirs tels que, le Charleston, Le rock'n'roll, le Far West, des années 80 et les années 2000. Des chorégraphies dynamiques qui ont permis au public de retourner dans le passé en se remémorant de nombreux souvenirs.

Nos candidates ont magnifiquement ouvert la soirée avec un Charleston revisité, digne de ce nom, qui a mis une ambiance festive dans toute la salle. Élégance et émotions étaient au rendez-vous avec la présence de nombreux comités mais également avec la présence de notre coordinatrice de jury du bureau national de Mademoiselle France, Maeva. Une soirée très appréciée par tous nos spectateurs où spectacle, défilé de mode, intervenant humoristique, intervention dansante ont su capter l'attention de tous.

Durant l'année, nos élues participeront à des événements divers tel que des shootings photos, participation à des élections régionales, des défilés, participation à des projets au sein de certaines communes, collaboration avec des lycées et bien d'autres encore. Très vite le bureau et moi-même nous mettrons à l'œuvre pour vous préparer un nouveau spectacle de qualité pour l'édition 2024.

Les inscriptions sont ouvertes et ce, jusqu'au vendredi 19 avril. Nous accueillons des jeunes filles âgées de 17 à 23 ans, sans critères de tailles et de poids et ayant une grande motivation. Si vous souhaitez tenter votre chance, écrivez-nous directement sur la page Facebook, Instagram ou Tik-Tok « Mademoiselle Auvergne ».

Expérience à vivre pour permettre à ces jeunes filles de se dépasser, de prendre confiance en elles et de vivre une aventure exceptionnelle et humaine.

N'hésitez pas à vous inscrire pour rejoindre la famille des « Mademoiselles » dans un esprit de convivialité et de simplicité. Encore quelques mois pour préparer un nouveau sacre qui aura lieu le samedi 12 octobre 2024 à la salle polyvalente de Broût-Ver-net à partir de 18h avec une restauration sur place. Le thème de cette soirée sera dévoilé prochainement.



Nous vous attendons nombreux pour cette élection spectacle afin de venir soutenir nos candidates au titre de Mademoiselle Auvergne 2024.

Marine DUVAL,
Déléguée Régionale
du comité
Mademoiselle Auvergne



Commission Fêtes et Loisirs



En cette nouvelle année 2024, la Commission Fêtes et Loisirs souhaite remercier tous les Escurolois de leur forte participation aux manifestations organisées.

La Marche du 1^{er} mai qui se composait en 4 parcours : 3,5km, 7km, 14kms et 21kms a permis à 189 personnes de découvrir les chemins de notre commune puis à 120 de manger ensemble une tartiflette sur la place de La Loue.

Le repas de la Fête Nationale dans la cour de l'école rassemblait 190 convives qui ont pu profiter également du feu d'artifice. L'ensemble des enfants présents ce soir-là au repas ou non étaient également invités à participer à la traditionnelle retraite aux flambeaux et leurs parents à la soirée dansante et la buvette qui étaient ouvertes à tous.

Les commissions Fêtes et loisirs et environnement ont visité les décorations de la commune. De nombreux participants se sont inscrits pour faire vivre l'esprit festif des fêtes de fin d'année.

Félicitations à tous, pour leurs décorations, inscrits ou non.

MOREL Marie-Pierre, 12, rue de la Chapelle

MOREL Jean-Louis et Marie-Claude, 10, rue de la Chapelle

CHAPELET Thomas et FRADIN Véronique, 7 bis, rue du Quart

MARTIN Patrice et Laura, 8, rue David et Perrot

LAMBY J. François et CHARNET Morgane, 7, rue de la Gendarmerie

THIVAT Aurore et Ludivine, 5, impasse de Banelle

BEAUGE Fabienne, 17, route de Monteignet

Mr et Mme KOSINSKA Emmanuel, 7, rue de Banelle

Mr JEUNE Pierre et Mme MADONA Alice, 3, chemin du Chozo

Mr et Mme LEGRAND Hervé, 40, rue de Monteignet

Mme DARDENNE Cathy, 18, rue du Sentier du Siau

L'année 2023 a été aussi celle de la démission de Mr Charnet Alain en tant que président. Nous le remercions chaleureusement pour toutes ces années dédiées à cette commission mais aussi pour nous avoir donné toutes les ficelles d'une bonne gestion de cette commission. Son fauteuil est repris par Mr Gaume Philippe qui fut élu à l'unanimité.

L'inauguration de la salle polyvalente étant faite, la Commission Fêtes et Loisirs a de nouveaux projets cette fois en intérieur et souhaite également innover en extérieur.

Nous avons pour projet de faire :

- Une chasse aux oeufs pour Pâques
- La Marche du printemps avec un repas Place de la Loue
- Une séance de cinéma en plein-air
- Le repas de la Fête Nationale dans la cour de l'école
- Une course de caisse à savon en septembre (à vos outils !!!)
- Le théâtre et le repas du Téléthon

Comme vous pouvez le constater, nous avons à coeur que ce village soit vivant avec des manifestations diverses afin de plaire au plus grand nombre. Si l'envie vous dit de venir y participer côté organisation, n'hésitez pas, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir parmi nous.



Association des donneurs de sang bénévoles d'Escurolles et sa région

Prenez rendez-vous sur : **MON-RDV-DONDESANG.EFS.SANTE.FR**
Pour Auvergne-Rhône-Alpes : 04 78 65 63 63

Un million de patients chaque année a besoin d'une transfusion sanguine et de médicaments dérivés du sang. Merci à vous tous de vous impliquer dans les collectes organisées par l'association des donneurs de sang bénévoles d'Escurolles.

L'EFS (Etablissement Français du sang) : Acteur du Don de Sang en France

Opérateur civil unique de la transfusion sanguine en France, notre mission principale est de fournir aux établissements de santé tous les produits sanguins dont ils ont besoin. L'EFS est aussi le plus grand laboratoire de biologie médicale de France, il est également investi dans de nombreuses activités de recherche. Comme vous et les bénévoles engagés, les donneurs et les collaborateurs de l'EFS nous veillons à ce que vous puissiez vivre la meilleure expérience dans le respect de nos valeurs : solidarité, éthique, confiance et convivialité.

Le DON DE SANG, Qu'est-ce que c'est ?

Le don de sang est un terme générique qui comprends plusieurs types de dons, parce que le sang est constitué de plusieurs composants sanguins (globules rouges, globules blancs, plaquettes, plasma).

Le don de sang total se fait en collecte mobile (salles municipales, universités, lycées ou entreprises) ou en maison du don (centre de transfusion).

Les dons de plasma et plaquettes se font uniquement en maison du don.

Parce que les besoins des malades sont quotidiens, il est important de donner son sang tout au long de l'année. Jusqu'à 6 fois par an pour un homme et 4 fois par an pour une femme.

Actualités des collectes : dondesang.efs.sante.fr



L'association des Donneurs de Sang d'Escurolles et sa Région a continué d'assurer les collectes avec succès. Cinq collectes ont eu lieu en 2023 avec 263 dons effectués dont 14 nouveaux donneurs. Ce chiffre est légèrement inférieur à l'année passée mais est à l'image du niveau départemental et national : les réserves sont en baisse et il est impératif de se mobiliser pour permettre de reconstituer les réserves de sang.

Un grand MERCI à la Municipalité de Brout Vernet pour le prêt gratuit de sa Salle Polyvalente pendant toute l'année 2023 : cela a permis de continuer nos collectes et certainement de sauver des vies.

Les prochaines collectes 2024 auront lieu à la Salle Polyvalente d'Escurolles de 16h à 19h les :

- Mercredi 3 janvier
- Vendredi 1er mars
- Vendredi 17 mai
- Lundi 5 août
- Jeudi 7 novembre



Merci à tous les donneurs qui nous font l'honneur de venir donner leur sang
Merci aussi à toute l'équipe de l'EFS pour leur accompagnement et leur professionnalisme ainsi que leur gentillesse
Merci, merci à tous les membres de l'association qui par leur dévouement, leur présence sans faille, leur bonne humeur ont permis d'organiser toutes les collectes.

L'association des donneurs de sang d'Escurolles a organisé une brocante le 3 septembre dernier qui a permis de récolter la somme de 1300€ nécessaire pour agrémenter les collations lors des collectes. Prochaine brocante le dimanche 1er septembre place de la Loue et rue de la Gendarmerie.



Association Notre-Dame de Banelle



2024 sera une année importante pour le sanctuaire de Notre Dame de Banelle puisque le lieu fêtera ses 400 ans le 8 juin par une journée de rassemblement, de prière, de recueillement, de partage mais aussi de joies, de jeux, de moments conviviaux. Merci de retenir la date pour ceux qui le peuvent.

Le sanctuaire de Notre Dame de Banelle est toujours ouvert à tous, habitants d'Escurolles, des environs et d'ailleurs.

Comme chaque année, et aussi en 2023 des groupes comme les scouts, des familles, des pèlerins, des groupes de prière ou de retraite spirituelle, de personnes individuelles ont passé quelques jours au lieu marial pour un temps de pause dans une vie trépidante.

Comme les années précédentes, Banelle a vécu un temps de préparation à la fête des 400 ans le 17 juin 2023, a accueilli le 15 août la messe paroissiale et le 17 septembre a eu lieu le pèlerinage annuel et l'installation du Père François Guillaumin, nouveau curé de la paroisse St Léger-Ste Procule, par Monseigneur Marc Beaumont, évêque du diocèse de Moulins.

Depuis début décembre, Banelle accueille un prêtre ermite, d'origine iranienne, le Père Elias Shahriri, nommé Chapelain de Notre Dame de Banelle et prêtre coopérateur de la paroisse St Léger-Ste Procule. Il célébrera tous les jours et se tient à la disposition de ceux qui voudront le rencontrer.

Merci à tous ceux qui soutiennent l'Association par leur aide pratique à l'entretien, à l'ouverture du lieu et à leurs dons ou subventions. Grâce à de courageux bénévoles, le parc a été nettoyé, débroussaillé. Nombreux arbres morts ont dû être abattus, aussi nous lançons un appel pour ceux qui aimeraient parrainer de nouvelles plantations.

Soyez tous remerciés de votre présence, de votre soutien, de votre implication à faire vivre Notre Dame de Banelle.

Les membres de l'Association



Les Tortins

Nos sorties en 2023

18 novembre - **Balade mob** au profit du téléthon



14 octobre - **repas dansant** avec Les charmes du Burger à la salle de Charmes



16 septembre - **balade mob** au profit des Animaux de la ville de Vichy



12 août - **sortie solex**



2 juillet : **bourse aux pièces**



17 juin - **sortie moto** du côté du Méandre de Queuille



Ascension mai - **week-end du côté de Roquelongue** avec visite de Figeac et du Canyon de Bozouls



13 mai - **1° sortie moto de l'année** direction les Gorges de la Sioule avec le mauvais temps



1° mai - **marche du muguet** à Escuroles



29 avril - **1° sortie mobylette** de l'année avec pause à St Foy



Les Tortins vous souhaitent une bonne année et vous attendent nombreux lors de leurs manifestations.

LA MFR D'ESCUROLLES



Bac Pro Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires
BTS Economie Sociale Familiale (ESF)
Diplôme d'Etat de Conseiller en ESF
Formation du Funéraire
Formation SST - PRAP2S

Portes Ouvertes 2024

sam. 23 mars - 9h - 17h
vend. 24 mai - 16h - 20h
sur rendez-vous

Maison Familiale Rurale d'Escurolles - CFA

Rue de la Poste • 03110 ESCUROLLES
• 04 70 90 50 34 • mfr.escurolles@mfr.asso.fr • www.mfr-escurolles.fr



Association Le Violon Sauvage



L'association **LE VIOLON SAUVAGE** créée en 2019, a pour but de promouvoir le violon traditionnel du Centre-France en particulier et autres styles, des musiques en général, des expressions, de la culture, des loisirs et de l'art.

En organisant des bals, concerts, ateliers de danse et chant auprès des scolaires ou tout autre public, l'association veille à la pérennité de la transmission de notre patrimoine culturel musical.

En 2024, l'association participera à la journée de musique traditionnelle, et au bal du Samedi 8 juin à la salle polyvalente d'Escurolles. Des Ateliers danses et chants seront dispensés par Claire BARD avant cette date, auprès des élèves de l'école élémentaire d'Escurolles, pour qu'ils puissent participer à cette journée.



LA CAVALCADE

32



Après une interruption due au covid, l'équipe de bénévoles s'est retrouvé pour remettre tout en ordre pour redémarrer la Cavalcade. Certains nous attendaient l'année précédente mais trop de restrictions nous paraissaient trop contraignantes pour l'organisation.

Bref il était temps de se retrousser les manches. Les sujets étaient tous prêts. Il ne restait plus que les roses à coller. Et c'est avec beaucoup de plaisir et d'envie que l'on se retrouvait au local pour la plupart des chars. Et c'est ainsi que le 1er et le 2 avril, la Cavalcade retrouvait sa place dans les rues d'Escurolles. Le programme restait le même.

Samedi, retraite aux flambeaux avec quelques chars illuminés, avec le tacot et la guinguette pour accompagner malgré la fraîcheur beaucoup de monde pour défiler sous bonne escorte des Sapeurs-Pompiers toujours fidèles. Et la fête foraine terminait cette soirée.

Cette année, la salle polyvalente étant en travaux, nous avons pu compter sur la MFR d'Escurolles pour ses salles et ses cuisines. Un grand merci à Madame la directrice et un grand merci à Fatima.



Le dimanche, après une remise en place de la buvette et des barrières, **le comité de la Cavalcade était reçu par la municipalité**. Et bien sûr, les reines du weekend, cette année nous avons pu compter sur le comité Melle Auvergne. Un grand merci à Marine Duval et ses Miss pour leur participation.

14H30, le défilé démarrait son traditionnel circuit. Cette année encore le plan Vigipirate nous imposait la fermeture à la circulation par la mise en place de barrage. Cela nous permet d'être en sécurité, certains le comprennent, d'autres moins. Bref... Merci aux personnes qui se sont chargées de la mise en place des différents barrages. Et merci à Kevin et Clément, employés communaux de leur patience.



Cette année, encore une douzaine de chars défilent :

Tchoupi à l'école, les princesses en croisière, Allo Houston, Bibou pyjamasque suivi de la licorne, Allo papa tango Charlie, Loup super héro, South Park ainsi que le char de Melle Auvergne, le tacot d'Escurolles, la guinguette. Les chars surprises clôturent le cortège avec la voiture et le char légo.

Tout ceci animait par la banda des 2 rives de Bellerive sur Allier, la fanfare de Diou et la semeuse de Cusset.

Cette année encore, la plupart des chars étaient tracté par les anciens tracteurs de Limagne.

Le temps du défilé terminé, la pluie, qui nous avait épargné, se remit à tomber de plus belle mettant fin rapidement à la fête. Tant pis, l'essentiel était de redémarrer, c'est chose faite !

Merci à tous les bénévoles de leur participation !
Merci à Mr le Maire pour son soutien !

Cette année, pour la première fois, nous avons participé au festival viticole et gourmand à Saint Pourçain sur Sioule. C'est ainsi que le samedi 19 aout nous avons défilé avec un de nos char Tchoupi. Un super après-midi, une belle aventure sous la chaleur. Ça nous change...

Nous vous donnons RDV le 6 et 7 avril pour la 85^{ème} Cavalcade !



SDIS

Centre de secours
d'Espinasse-Vozelle



En comparaison avec l'année précédente, le bilan opérationnel pour l'année 2023 est en baisse. Nous avons réalisé 203 sorties pour un total de 1534 heures d'interventions soit une diminution de 15%. Ce recul est dû à une régulation médicale plus efficace au niveau du SAMU et des conditions climatiques plus clémentes.

Parallèlement à cette baisse, la demande d'intervention au niveau de nos Infirmiers Sapeur-Pompier (ISP) a explosé +60%. Cette année, nos deux ISP ont réalisés plus de 155 interventions.

Cette hausse s'explique par la déshérence ou l'absence de médecin urgentiste sur le territoire SMUR. Les ISP interviennent dans les missions de soutien sanitaire

des sapeurs-pompiers mais également et majoritairement dans l'aide médicale d'urgence. Ils permettent une meilleure prise en charge et un gain de temps précieux pour la victime en attendant l'arrivée, si nécessaire, d'un médecin.

L'effectif du Centre de Secours d'Espinasse-Vozelle est constant.

Nous sommes au total 25 sapeurs-pompiers (7 femmes et 18 hommes), effectif qui paraît conséquent mais qui fait l'objet d'une surveillance de tous les jours. En effet, dans un contexte où les vocations sont fluctuantes (contraintes professionnelles, familiales, personnelles...) l'effort de chacun se doit d'être soutenu pour obtenir la disponibilité nécessaire à une réponse opérationnelle permanente.

Maintenir la capacité opérationnelle du Centre de Secours, c'est garantir

la pérennité des secours pour nos administrés.

Au-delà des missions opérationnelles, chaque sapeur-pompier se forme tout le long de l'année au travers des manœuvres mensuelles permettant de maintenir et de perfectionner leurs acquis mais également lors de formations de plusieurs jours nécessaires à l'emploi des différentes fonctions (chef d'équipe, chef d'agrès, conducteur poids-lourd...).

Je salue l'engagement et la disponibilité de l'ensemble du personnel du centre de secours ainsi que la dynamique du bureau de l'amicale qui nous rassemble et nous unit pour une plus forte cohésion.

Bonne et heureuse année 2024 de la part des sapeurs-pompiers d'Espinasse-Vozelle.



Histoire d'Escurolles

LE PALAIS DU PEUPLE

Le samedi 19 novembre 1983, ESCUROLLES était en fête :

C'était L'INAUGURATION DU BÂTIMENT POLYVALENT.

De très nombreuses personnalités, habitants de la commune, sans oublier les enfants des écoles, participaient à cette importante manifestation.

Jean-Jacques ROZIER, maire, souhaita la bienvenue à tous avant de remercier ceux qui avaient apporté les subventions ou consenti des emprunts pour cette réalisation, l'architecte, les entrepreneurs, les ouvriers, ainsi que tous les bénévoles qui ont exécuté les finitions, sans oublier M. BLANC, son prédécesseur, pour sa tenacité.

Le vœu du président de la commission des travaux, de terminer ce chantier moins de huit mois après les élections municipales a été réalisé.

S'adressant ensuite aux enfants des écoles présents, sous la conduite de leurs instituteurs, il leur signala qu'ils étaient les vivants symboles de l'avenir d'ESCUROLLES.

Il signala l'augmentation de la population, passée de 602 habitants en 1962 à 731 en 1982, et espéra que la construction de cet ensemble contribue à accentuer le rôle attractif du chef-lieu de canton. Il souhaita aux nombreuses associations locales une bonne utilisation des locaux.

AIDER LE COMMERCE LOCAL.

Enfin, face à la fermeture de beaucoup de commerces dans la commune, il demanda aux parlementaires une aide accrue pour le commerce en milieu rural.

M. Pierre CORNIOU, Conseiller général, rendit hommage à l'ancien maire, M. Lucien BLANC et souhaite à M. ROZIER beaucoup de satisfaction dans l'exercice de son mandat et un bel avenir au chef-lieu de canton.

UN PÔLE D'ATTRACTIONS POUR TOUT LE CANTON.

M. Jean CLUZEL, sénateur, représentant aussi le président du Conseil Général, évoqua un geste qui l'avait ému quand les garçons de l'école s'étaient découverts pour écouter « La Marseillaise ». Il félicita tous ceux qui avaient contribué à cette réalisation qui leur avait demandé une persévérance bien bourbonnaise.

Il annonça que satisfaction serait donnée prochainement aux soldats du feu.

Enfin, il témoigna sa satisfaction de voir ESCUROLLES s'affirmer comme un véritable pôle d'attractions et reprendre, sans complexe, toute sa place en tant que chef-lieu de canton.

M. Jean-Michel BELORGEY, député, représentant aussi le président du Conseil Régional, félicita les élus pour cette réalisation du PALAIS DU PEUPLE.

Il assura M. ROZIER qu'il avait perçu son inquiétude pour les commerces en milieu rural et qu'il ferait son possible pour que des moyens soient donnés.

Enfin, M. SEKUTOWICZ, sous-préfet de VICHY, dit son admiration pour cette réalisation, impensable voici quelques années mais acquise au prix de la recherche de subventions et d'emprunts.

Il se réjouit qu'ESCUROLLES ait su résister à l'exode rural et félicita la municipalité pour ses réalisations en cours.

Le maire invita, pour clôturer la cérémonie, les personnalités et la population à prendre ensemble le verre de l'amitié.

CÔTE À CÔTE.

Après avoir coupé le ruban tricolore, et pendant l'hymne national, les deux conseils : anciens et nouveaux étaient installés côte à côte, face à la musique d'ESPINASSE que le maire salua et remercia sincèrement de sa participation.

LES PERSONNALITÉS

M. SEKUTOWICZ, sous-préfet de VICHY,

M. BELORGEY, député,

M. Jean CLUZEL, sénateur,

M. Pierre CORNIOU, conseiller général,

M. Aimé ROLLIN, président du Comité Economique et Social Régional.

MM. les Maires de très nombreuses communes du canton et des communes limitrophes.

M. J.M. CHOQUET, Commandant de la compagnie de gendarmerie de VICHY,

M. BOSSE, adjudant chef de la brigade de GANNAT.

M. André BUVAT, directeur général des Affaires départementales,

M. Pierre NAPPEZ, directeur départemental du Temps Libre.

M. Paul MONTERET, inspecteur départemental, représentant M. l'Inspecteur d'Académie.

M. le colonel DELATTRE, directeur de la Sécurité Civile.

M. le Commandant DALLIER, chef de division de la Sécurité civile.

M. MORAND, ingénieur T.P.E. de l'arrondissement de VICHY, représentant la D.D.E.

Melle. POUZAT, sous-préfecture de VICHY,

M. Henri BUVAT, président de la Chambre des Métiers.

M. SARRON, représentant le président de la Chambre d'Agriculture,

M. VANDELLE, vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie,

M. ALIZARD, Président de l'UDAF,

M. BUVAT, président de la Fédération des Amicales Laiques,

M. FLEURY, président de la Caisse d'Allocations Familiales,

M. VALADE, directeur de la Caisse d'Allocations Familiales,

M. MONIN, caisse d'Allocations Familiales,

M. FRADIN, curé,

M. CARTAL, directeur de l'école,

M. RONDEPIERRE, Président du district de football,

M. GUETAUD, Président du C.A.M. de GANNAT,

M. POURADE, Directeur du C.A.M. de GANNAT,

M. COLLOMB, responsable du service des prêts du C.A.M. de GANNAT.

M. BONTEMPS, Directeur Caisse d'Epargne,

M. MARIE, Directeur honoraire de la Caisse d'Epargne,

M. GERBE, Receveur municipal,

M. BARTHÉLÉMY, Architecte,

M. DECHELLE, Assistante sociale,

M. BRUN, Adj. chef des sapeurs pompiers d'ESCUROLLES.





n°44



Contact

-  **Mairie**
Rue de la Gendarmerie
03 110 Escurolles
-  mairie.escurolles@wanadoo.fr
-  www.escurolles.fr
-  **04 70 90 51 44**